

PEINE DE MORT

Démocratie à la turque

Au plus fort du printemps arabe, le « modèle turc » est apparu comme une voie possible pour le développement de la démocratie dans les pays islamiques. Mais la démocratie turque n'est-elle pas en voie d'islamisation ?

Quand le premier ministre turc, Recep Erdogan, déclare le mois dernier qu'aujourd'hui « de nombreuses personnes sont favorables à un rétablissement de la peine de mort », pourtant abolie en 2002 pour répondre aux conditions d'entrée dans l'Europe, c'est la stupeur. Recep Erdogan, souligne la « souffrance » des victimes de la rébellion « terroriste » du PKK, « pendant que d'autres font la fête, dansent et mangent des kebabs ». Mais, c'est toute la communauté kurde qui se sent visée, ainsi que les laïcs, les journalistes, les étudiants, les minorités qui sont nombreux à avoir été menacés, voire emprisonnés.



TURQUIE.

Un pays apparemment libre et moderne.

KAFKA CHEZ LES TURCS

Deux femmes, actuellement jugées dans le cadre de la législation contre le terrorisme en font aujourd'hui l'amère expérience. Pinar Selek, sociologue turque de

41 ans, spécialisée dans la recherche sur le nationalisme, vit aujourd'hui en exil à Strasbourg. Elle est accusée d'avoir participé à un attentat meurtrier commis il y

a quatorze ans, alors qu'il est apparu que l'explosion qui avait fait de nombreuses victimes était due à une fuite de gaz. Après avoir passé deux ans en prison, elle

a été acquittée à trois reprises. Mais la Cour de Cassation a invalidé à chaque fois la décision. Elle sera bientôt jugée une quatrième fois... Sevil Sevimli, jeune étudiante franco-turque, a étudié à Lyon avant de se rendre en Turquie, le pays de ses parents, dans le cadre d'un séjour Erasmus. Son père est kurde et alévi, une minorité musulmane qui ne jouit pas des mêmes libertés religieuses que les sunnites majoritaires. Accusée de participation et de propagande en faveur d'une organisation terroriste, Sevil Sevimli risque jusqu'à 32 ans de prison. La procédure est en cours depuis sept mois, dont trois passés en prison. En fait de terrorisme, il lui est reproché des activités militantes, qui n'ont en principe rien d'illégal : appel à manifester, collage d'affiches...

INCOHÉRENT

Malgré de nombreuses déclarations sur l'attachement aux valeurs démocratiques, la justice

turque recourt abusivement aux détentions préventives, au harcèlement des journalistes, à l'absence d'actes d'accusation. « *Les officines parallèles ont la bride sur le cou pour monter des dossiers de bric et de broc, rapporte un observateur européen dans Slate magazine. L'ap-*

pareil est devenu fou. Le gouvernement semble perdre le contrôle de cette politique d'autant qu'il est divisé sur la stratégie à tenir. »

Le parti actuellement au pouvoir en Turquie, l'AKP (Parti pour la justice et le développement) n'apparaît pas toujours cohérent dans sa politique qui, tantôt souhaite l'ouverture sur la question kurde, tantôt prône la solution militaire. Le gouvernement turc craint par-dessus tout l'apparition d'un « printemps kurde », à l'exemple des kurdes de Syrie et d'Irak qui ont créé dans leur pays respectif des zones autonomes. Quant à la genèse d'un Kurdistan (un mot qu'on ne prononce pas sans risque en Turquie), réunissant les kurdes d'Iran, de Turquie, de Syrie et d'Irak, cela reste aujourd'hui un rêve impossible tant les divergences entre les kurdes sont nombreuses.

UN ISLAM TURC ?

L'AKP est issu de la tradition islamique mais son programme politique ne fait pas référence à la charia. À la différence de ses voisins arabes, le système politique turc avait rendu possible une alternance politique que les pays arabes n'ont

pu obtenir que par des mouvements « révolutionnaires ».

Arrivé démocratiquement au pouvoir en juillet 2007 avec 46,47 % des voix, le parti a toujours réaffirmé son attachement à la laïcité. Son influence régionale montante se justifie aussi par une croissance économique continue depuis son arrivée au pouvoir, bien que la Turquie reste un pays très inégalitaire. L'AKP ne se définit donc pas comme un parti islamiste et refuse d'être appelé un parti conservateur, tout en se réclamant des valeurs traditionnelles, notamment familiales, de l'Islam et de la solidarité musulmane.

Après avoir entrepris des réformes libérales, notamment pour répondre aux exigences de l'Europe, l'AKP maîtrise aujourd'hui la plupart des institutions. Il se profile de plus en plus comme un parti autoritaire et nationaliste.

Certes, la laïcité reste un principe constitutionnel, mais pas au sens où on l'entend généralement en Europe, en se tenant à égale distance de toutes les confessions. Il y a un islam officiel

sunnite qui se confond avec la définition de l'État turc. Il ne représente pas la diversité de l'Islam en Turquie, entre autres celui de millions d'Alévis, soit 15 à 20% de la population turque.

Bien que les Alévis vénèrent l'imam Ali, Cousin du prophète, ils

dérogent largement aux « piliers de l'Islam ». Ils ne pratiquent pas les prières quotidiennes, le jeûne du Ramadan, le pèlerinage à La Mecque. Ils ne vont pas à la mosquée. Ils ont leur propre lieu de réunion. Les sunnites rigoristes les accusent d'être de mauvais croyants. Ils sont pénalisés et souvent maltraités alors qu'ils s'inspirent d'une philosophie et d'une ouverture que l'on peut qualifier d'humaniste.

Les tentatives de soumettre la vie sociale en Turquie à des normes religieuses sunnites se multiplient. Ce débat sur les religions et la laïcité n'est pas seulement une question religieuse. C'est un problème politique car c'est la définition de l'État qui est en question, comme dans tout le Proche-Orient. Peut-il y avoir de paix civile si les dirigeants ne comprennent pas que la vraie démocratie passe par le respect du pluralisme confessionnel ?